



CHARTRE HEMEKI

Conseil Municipal des
Enfants et des Jeunes

« DOUCEMENT »

Cette charte mise en place par le Conseil Municipal des Enfants et des jeunes d'Urcuit vise à un plus grand respect des règles de sécurité routière.

Fruit d'un constat flagrant de comportements dangereux cette charte se veut garante d'un meilleur vivre ensemble.

Les signataires de cette charte s'engagent à être HEMEKI.



**Je suis HEMEKI
je l'affiche !!!**

Etre HEMEKI c'est respecter l'autre:

En voiture, en moto, à vélo :

- Respecter le code de la route
- Respecter les limitations de vitesse
- Ne pas téléphoner au volant
- Faire attention aux autres usagers de la route
- Ne klaxonner qu'en cas d'urgence
- Faire attention au bruit
- Ne pas jeter de déchets par la fenêtre de la voiture.
- Ne pas se garer sur les places handicapées si l'on n'en a pas le droit
- Faire attention aux piétons
- Se garer uniquement sur les places de stationnement prévues à cet effet



A pied :

- Traverser aux passages piétons
- Faire attention aux autres usagers de la route

